

Communauté de communes PEVÈLE CAREMBAUT
EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Envoyé en préfecture le 14/12/2021

Reçu en préfecture le 14/12/2021

Affiché le

ID : 059-200041960-20211213-CC_2021_233-DE

DELIBERATION

CC_2021_233

OBJET :

COMMISSION 4

FINANCES

*Vote d'autorisation de
programme pour 2022 et
mise à jour des échéanciers
des crédits de paiement*

**Présents à l'ouverture de
la séance :**

Titulaires présents : 39

Suppléant présent : 0

Procurations : 10

Nombre de votants : 49

L'an deux mille vingt-et-un, le 13 décembre à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à PONT-A-MARCQ sous la présidence de Monsieur Luc FOUTRY, Président, pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 6 décembre 2021, conformément à la loi.

Présents :

Luc FOUTRY, Président
Marie CIETERS, 1^{ère} Vice-Présidente
Bernard CHOCRAUX, 2^{ème} Vice-Président
Michel DUPONT, 3^{ème} Vice-Président
Yves LEFEBVRE, 4^{ème} Vice-Président
Joëlle DUPRIEZ, 5^{ème} Vice-Présidente
Bruno RUSINEK, 6^{ème} Vice-Président
Arnaud HOTTIN, 7^{ème} Vice-Président
Benjamin DUMORTIER, 8^{ème} Vice-Président
Nadège BOURGHELLE-KOS, 9^{ème} Vice-Présidente
Sylvain CLEMENT, 10^{ème} Vice-Président
Bernadette SION, 11^{ème} Vice-Présidente
Jean-Louis DAUCHY, 12^{ème} Vice-Président

Didier DALLOY, Guy SCHRYVE, José ROUCOU, Philippe DELCOURT, Thierry BRIDAULT, Franck SARRE, Vincent LAVALLEZ, Olivier VERCRUYSE, Pascal FROMONT, Marion DUBOIS, Frédéric MINET, Odile RIGA, Thierry DEPOORTERE, Paul DHALLEWYN, Christian DEVAUX, Pascal DELPLANQUE, Ludovic ROHART, Michel PIQUET, Valérie NEIRYNCK, Coralie SEILLIER, Luc MONNET, Michel MAILLARD, Jean-Paul VERHELLEN, Alain DUCHESNE, Alain BOS, Jean-Luc LEFEBVRE

Ont donné pouvoir :

Frédéric PRADALIER, procuration à Pascal FROMONT
Patrick LEMAIRE, procuration à Philippe DELCOURT
Vinciane FABER, procuration à Jean-Luc LEFEBVRE
François-Hubert DESCAMPS, procuration à Bernard CHOCRAUX
Sylvain PEREZ, procuration à Paul DHALLEWYN
Carine JOURDAIN, procuration à Michel PIQUET
Gilda GRIVON, procuration à Michel PIQUET
Frédéric SZYMCZAK, procuration à Ludovic ROHART
Thierry LAZARO, procuration à Marie CIETERS
Didier WIBAUX, procuration à Bruno RUSINEK

Etaient Absents excusés :

Régis BUE, Isabelle LEMOINE, Marcel PROCUREUR

Secrétaire de Séance : Valérie NEIRYNCK

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 13 décembre 2021

COMMISSION 4

FINANCES

Vote d'autorisation de programme pour 2022 et mise à jour des échéanciers des crédits de paiement

Le Conseil Communautaire,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2311-3,

Vu l'arrêté du 17 décembre 2020 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M 14 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif,

Vu le règlement budgétaire et financier adopté par la délibération CC_2020_135 du Conseil communautaire en date du 28 septembre 2020,

Vu les délibérations du conseil communautaire n°CC_2019_238 du 9 décembre 2019, CC_2020_087 du 9 mars 2020, CC_2021_080 du 6 avril 2021 et CC_2021_141 du 5 juillet 2021 relatives au vote d'autorisations de programme et à la modification des échéanciers des crédits de paiement,

Considérant d'une part l'intérêt de gérer sous forme d'autorisation de programme et de crédits de paiement l'opération de construction du siège communautaire et du bâtiment technique ;

Considérant d'autre part que, du fait de l'évolution des opérations, il y a lieu de réviser les montants des autorisations de programme et des échéanciers des crédits de paiement,

Où l'exposé du Président

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE (par 49 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION sur 49 VOTANTS)

- **De voter l'autorisation de programme suivante :**

Code AP	Libellé	Opération équipement (chapitre)	Montant AP TTC	Echéancier prévisionnel des crédits de paiement	
				2022	2023
AP 2022 01 447009 01	Siège communautaire et bâtiment technique	447009	4 671 000 €	2 751 000 €	1 920 000 €

- **De réviser les échéanciers des crédits de paiement pour les opérations suivantes :**

Code AP	Libellé	Opération équipement (chapitre)	Montant AP HT	CP mandatés 2020	Echéancier prévisionnel des crédits de paiement	
					2021	2022
AP 2019 01 112006 01	Construction de la "passerelle"	112006	5 628 200 €	319 865,99 €	2 164 334 €	3 144 000 €
AP 2019 02 362018 01	Projet centre aquatique	362018	19 202 245 €	1 311 164,70 €	12 317 644 €	5 573 436 €

Code AP	Libellé	Opération équipement (chapitre)	Montant AP TTC	Echéancier prévisionnel des crédits de paiement					
				2021	2022	2023	2024	2025	2026
AP 2021 01 263001 01	Schéma de pistes cyclables	263001	4 500 000 €	886 000 €	936 000 €	800 000 €	800 000 €	800 000 €	278 000 €
AP 2021 03 112007 01	Requalification du site AGFA GEVAERT	112007	1 100 000 €	150 000 €	242 630 €	200 000 €	200 000 €	307 370 €	
AP 2021 02 423003 01	Requalification de l'éclairage public	423003	5 800 000 €	1 443 300 €	2 800 000 €	1 556 700 €			

Envoyé en préfecture le 14/12/2021

Reçu en préfecture le 14/12/2021

Affiché le

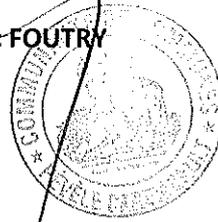
SLOW

ID : 059-200041960-20211213-CC_2021_233-DE

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président

Luc FOUTRY



Envoyé en préfecture le 14/12/2021

Reçu en préfecture le 14/12/2021

Affiché le



ID : 059-200041960-20211213-CC_2021_233-DE